



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

26 OCT. 2020

DIVISION MONS

N° d'entreprise : 0847 081 796

Nom

(en entier) : **SANDERMANS LOGISTIC**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Route de Baudour 24, 7011 Ghlin**

Objet de l'acte : Renouvellement des mandats des administrateurs et nomination d'administrateurs délégués. Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 Septembre 2020.

4.1. Première résolution :

Les mandats des administrateurs sont échus depuis le dix-neuf juin deux mil dix-huit. L'assemblée ratifie tous les actes posés par les administrateurs depuis l'échéance de leur mandat et les décharge pour leur gestion au cours de cette période.

Par vote spécial, l'assemblée approuve cette résolution à l'unanimité.

4.2. Deuxième résolution :

Les mandats de Monsieur Isidore Sandermans, Isabelle Sandermans sont reconduits pour une durée de 6 ans depuis leur échéance et expirant lors de l'assemblée générale qui approuve les comptes de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2025

Est désigné en remplacement du mandat de la SRL IDEE Management : Madame Chantal SANDERMANS, prénommée .

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale qui approuve les comptes se clôturant au 31 décembre 2025.

Les mandats sont exercés à titre gratuit sauf décision contraire de l'assemblée générale.

Ensuite de quoi, les administrateurs se réunissent en conseil et désignent les administrateurs délégués pour la durée de leur mandat d'administrateur :

-Monsieur Isidore Sandermans, prénommé

-Madame Chantal Sandermans, prénommée

L'assemblée approuve cette résolution à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, Monsieur Le Président clôt la séance à 11 heures, après lecture et signature du présent procès-verbal

Chantal Sandermans
Administrateur déléguée

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/11/2020 - Annexes du Moniteur belge